



# Rapport final d'activité du Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

31 mai 2020



## **Rapport de l'Entité partenaire du Fonds de Reconstruction d'Haïti**

Agent administratif du GNUD FRH

Bureau des fonds multipartenaires  
Programme des Nations Unies pour le développement  
<http://mptf.undp.org>

# Le Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES ONUSIENNES



Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)



Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)



Organisation Internationale du Travail (OIT)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)



Organisation mondiale de la Santé (OMS)



Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)



Programme Alimentaire Mondial (PAM)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

## BAILLEUR DE FONDS DU GNUD FRH



**Fonds de Reconstruction d'Haïti**  
(Australie, Brésil, Canada, Chypre, Colombie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Fonds pour la Paix et l'État, France, Irlande, Japon, Lettonie, Nigeria, Norvège, Oman, Suède, Thaïlande)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>ABRÉVIATIONS ET SIGLES</b> .....	<b>V</b>
<b>DÉFINITIONS</b> .....	<b>VII</b>
<b>Résumé Exécutif</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
Objectif de ce rapport .....	2
La structure du rapport final consolidé.....	2
<b>1. LE FRH ET LE GNUD FRH</b> .....	<b>3</b>
<b>2. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION</b> .....	<b>4</b>
2.1. Enlèvement et gestion des débris .....	5
Objectif du programme .....	5
Principaux résultats .....	5
Leçons apprises, opportunités et défis.....	6
2.2. Logement.....	6
Objectif du programme .....	6
Principaux Résultats .....	7
Leçons apprises, opportunités et défis.....	9
2.3. Réduction des risques de désastre.....	10
Objectif du programme .....	10
Principaux Résultats .....	10
Leçons apprises, opportunités et défis.....	12
2.4. Appui à la Formation Professionnelle (AFP).....	13
Objectif du programme .....	13
Principaux Résultats .....	14
Leçons apprises, opportunités et défis.....	15
2.5. Environnement et Développement Durable.....	16
Objectif du programme .....	16
Principaux Résultats .....	17
2.6. Agriculture .....	18
Objectif du programme .....	18
Principaux Résultats .....	18
Leçons apprises, opportunités et défis.....	20
<b>3. RAPPORT FINANCIER</b> .....	<b>21</b>
3.1. Sources, utilisation et solde des fonds .....	21
3.2. Contribution des partenaires .....	22
3.3. Intérêts perçus .....	22
3.4. Transferts de fonds .....	23
3.5. Dépenses et taux d'exécution .....	23
3.5.1. Dépenses par Organisation Participante.....	23
3.5.2. Dépense par projet .....	24
3.5.3. Dépenses enregistrées par catégorie.....	26
3.6. Recouvrement des couts .....	27
3.7. Responsabilité et transparence .....	27
<b>4. CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>28</b>

# LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

---

Figure 1. Gouvernance du FRH.....	3
Tableau 1. liste des projets et programmes financés par le FRH.....	4
Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2019.....	21
Tableau 3. Engagement et dépôts des contributeurs, au 31 décembre 2019 .....	22
Tableau 4. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2019 .....	22
Tableau 5. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2019 .....	23
Tableau 6. Montant net approuvé, transféré, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2019 .....	24
Tableau 7. Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2019 .....	24
Tableau 8. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUD, au 31 décembre 2019 .....	26

# ABRÉVIATIONS ET SIGLES

<b>AA</b>	Agent Administratif
<b>AAFRFL</b>	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le Renforcement de la Filière Lait à travers la production, la transformation de lait cru et la commercialisation de produits laitiers
<b>AFP</b>	Appui à la Formation Professionnelle
<b>BID</b>	Banque Interaméricaine de Développement
<b>CAN</b>	Centre Ambulancier National
<b>CdP</b>	Comité de Pilotage (de projet)
<b>CEB</b>	Chief Executive Board (Conseil des Chefs de Secrétariat)
<b>CEP</b>	Comité Electoral Provisoire (projet ACEH)
<b>CEP</b>	Champs Ecole Paysans (projet PCRCT)
<b>CFP</b>	Centre de Formation Professionnelle
<b>CSI</b>	Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti
<b>DSRSG/RC/HC</b>	Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire
<b>FAO</b>	Comité de Pilotage (de projet)
<b>FRH</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>Fonds de Recons- truction d'Haïti</b>	Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement
<b>GNUD</b>	Groupe des Nations Unies pour le développement
<b>GNUD FRH</b>	Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développe- ment
<b>GPAS</b>	Groupement de Production Artisanale de Semences
<b>GRD</b>	Gestion du Risque de Désastres
<b>IDA</b>	Association internationale de développement
<b>INFP</b>	Institut National de Formation Professionnelle
<b>IPSAS</b>	International Public Sector Accounting Standards (Standards Comptables pour le Secteur Public International)
<b>MARNDR</b>	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
<b>MENFP</b>	Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle
<b>MINUJUSTH</b>	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
<b>MINUSTAH</b>	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
<b>MPTF</b>	Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
<b>MPTF Office</b>	Bureau du Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
<b>MSPP</b>	Ministère de la Santé Publique et de la Population
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OPS</b>	Organisation Panaméricaine de la Santé
<b>PARDH</b>	Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti
<b>PC</b>	Plateformes Communautaires

<b>PCRCT</b>	Projet de Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, Administratives et Opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPSGN</b>	Plan de Prévention Séisme pour le Grand Nord d'Haïti
<b>RCGRD</b>	Renforcement des capacités dans la gestion des risques et désastres
<b>RGSSSH</b>	Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti
<b>RVPIS</b>	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud
<b>SNGRD</b>	Système National de Gestion des Risques et Désastres
<b>SNS</b>	Service National Semencier
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SPFH</b>	Support à la Formation Professionnelle en Haïti
<b>SPGRD</b>	Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres
<b>SQD</b>	Semences de Qualité Déclarée
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SPFH</b>	Support à la Formation Professionnelle en Haïti
<b>SPGRD</b>	Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres
<b>SQD</b>	Semences de Qualité Déclarée
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>TPO</b>	Table de Pilotage Opérationnelle
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

# DÉFINITIONS

---

**Agence de mise en œuvre** : l'organisation qui prend la direction d'un projet, assure la coordination de toutes ses activités et en fournit les rapports

**Allocation** : le montant approuvé par le Comité de pilotage du FHR pour un projet ou programme

**Bailleurs de fonds** : les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes

**Contributions des bailleurs** : les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif (AA)

**Coûts directs** : les coûts dont on peut montrer ou identifier qu'ils font partie du coût d'exécution du Fonds fiduciaire

**Coûts indirects** : les coûts généraux qui ne correspondent pas directement à un programme ou une activité spécifique des organisations participantes – ces coûts sont récupérés en fonction des règles et règlements financiers de chaque organisation participante

**Décaissement du projet** : le montant versé à un vendeur ou à une entité pour des biens reçus, un travail accompli et/ou des services rendus (ne comprend pas les engagements non réglés)

**Date de démarrage du projet** : date de transfert du premier versement du MPTF Office à l'organisation participante

**Dépenses du projet** : le montant du versement pour le projet, en plus des engagements non réglés pour des paiements dus pour l'année

**Engagement du projet** : le montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés, y compris des engagements pluriannuels pouvant être payés aux cours des années suivantes

**Montant net financé** : le montant transféré à une organisation participante, moins les remboursements de soldes non dépensés de l'organisation participante

**Organisations participantes** : les organisations qui ont signé le mémorandum d'accord avec l'AA

**Projet/Programme approuvé** : un document de projet/programme, y compris le budget, etc., qui est approuvé par le Comité de pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) pour l'affectation des fonds

**Taux d'exécution** : les dépenses par rapport au montant net transféré

**Total du budget approuvé** : le montant approuvé par le Comité de pilotage du FRH



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

---

Le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010 a provoqué un afflux sans précédent d'aide internationale en Haïti. Les gouvernements, les entités privées, les organisations non gouvernementales (ONG), les bailleurs de fonds et les agences multilatérales à travers le monde ont mobilisé d'importantes quantités de ressources pour soutenir les opérations de secours et le relèvement. En réponse à la demande du gouvernement haïtien en mars 2010, l'Association internationale de développement (International Development Association ou IDA), le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) et la Banque Inter-américaine de Développement (BID) en tant qu'entités partenaires, ainsi que les bailleurs de fonds, ont créé un fonds fiduciaire multi-bailleurs appelé Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). Le rôle du FRH est de soutenir un plan d'action post-séisme du gouvernement haïtien – le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH, 2010) – et des initiatives connexes.

Les financements du GNUM FRH sont organisés par domaines prioritaires d'intervention, qui sont au nombre de six : enlèvement et gestion de débris, logement, réduction des risques de désastres (RRD), environnement et développement durable, renforcement de capacités et agriculture. Ces domaines de programmation ont été sélectionnés pour étayer les priorités du gouvernement, sur la base de leur pertinence par rapport aux priorités nationales et aux besoins de la reconstruction. Ils se sont maintenus durant toute la période d'activité du FRH.

Au total, quinze projets ont été financés depuis sa création, pour un total cumulé s'élevant à **165,484,344** de dollars américains au 31 décembre 2019 et le montant des dépenses des organisations

participantes est de **142,853,231** dollars américains.

Le support du GNUM FRH a été très important afin de financer les grands besoins de redressement et de reconstruction qu'a connu le pays après le séisme meurtrier de 2010. D'importants acquis ont été obtenus à travers les quinze projets financés, avec un support particulier dès le départ dans le domaine des débris et du logement, puis s'étant étendu aux autres domaines prioritaires, pour focaliser durant la dernière phase sur le support au renforcement des capacités durant les deux dernières années.

Les résultats des différents programmes ont été probants et le rapport consolidé présente un aperçu des résultats obtenus, autant par domaine prioritaire d'intervention que par projet. Le FRH arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Deux projets demeurent en cours d'exécution en 2019 :

1. Support à l'établissement d'un centre de formation professionnelle et renforcement des capacités institutionnelles en matière de formation professionnelle – 16,830,000 de dollars US - date de clôture prévue : 31 décembre 2020 – FRH 13
2. Renforcement de la gestion des services et du système de santé en Haïti – 19,800,000 de dollars US – date de clôture prévue : 31 décembre 2020 – FRH 14

# INTRODUCTION

---

Le FRH a été établi le 20 mai 2010. Une lettre d'entente a été signée entre les quinze organisations participantes et le Bureau MPTF, en qualité d'agent administratif. Toutes les contributions proviennent de l'IDA.

Actuellement, il ne reste que deux projets en cours d'exécution et pour des raisons administratives il a été décidé de soumettre le rapport narratif final du FRH cette année et de présenter les rapports finaux de ces deux projets l'année prochaine.

## Objectif de ce rapport

L'objectif de ce rapport consolidé des programmes financés par le FRH est de présenter les informations concernant les résultats obtenus durant la mise en œuvre de ces programmes. Ce rapport est un rapport narratif final, couvrant la période de mai 2010 au 31 décembre 2019. Il contient les défis, les leçons et les résultats des interventions. La section concernant la performance financière couvre l'année 2019. Ce rapport est basé sur les informations contenues dans les rapports annuels individuels et les données financières soumises par les organisations participantes au Bureau MPTF. Il ne s'agit ni d'une évaluation du FRH ni d'un jugement du Bureau MPTF concernant la performance des organisations participantes. En fait, il s'agit de présenter une vision complète des résultats et des défis que les projets et les programmes sous financement FRH ont rencontrés ainsi que les leçons apprises.

## La structure du rapport final consolidé

Le rapport est composé de quatre chapitres. Le premier chapitre présente la structure de gouvernance du FRH ainsi que les arrangements concernant sa gestion. Le deuxième chapitre présente les allocations et les principaux résultats de l'exécution des programmes, avec le détail de chaque programme. Le chapitre trois donne un aperçu de la performance financière du FRH sur l'année 2019. Le chapitre quatre contient les remarques et observations finales ainsi que les conclusions.

# 1. LE FRH ET LE GNUD FRH

En raison de l'afflux d'aide internationale massive qui a fait suite au séisme du 12 janvier 2010, à la demande du gouvernement Haïtien, l'Association Internationale de Développement (IDA), le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) et la Banque Inter-américaine de Développement (BID), ont créé un fonds fiduciaire multi-bailleurs appelé Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH). Depuis sa création, son objectif a été de canaliser et appuyer les efforts de reconstruction de la communauté internationale dans le cadre du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (ou PARDH), établi en mars 2010.

A travers six domaines prioritaires d'action alignés sur les priorités nationales, le FRH a financé quinze projets et programmes des

Agences du Système des Nations Unies et leurs partenaires, pour un montant global actualisé de 145,853,231 millions de dollars US.

Les structures de gouvernance du FRH sont composées de : a) un comité de pilotage du FRH qui est présidé par le ministre de l'économie et des finances, les membres du gouvernement, les bailleurs de fonds du FRH, la société civile et la société privée, et les trois entités partenaires, en plus du DSRSG/RC/HC. b) Le Secrétariat, assuré par la Banque Mondiale et basé en Haïti. c) Le bureau MPTF, basé à New York, qui joue le rôle d'agent administratif et donc responsable des divers services d'administration du fond. Le schéma ci-dessous détaille la structure du fond en Haïti :

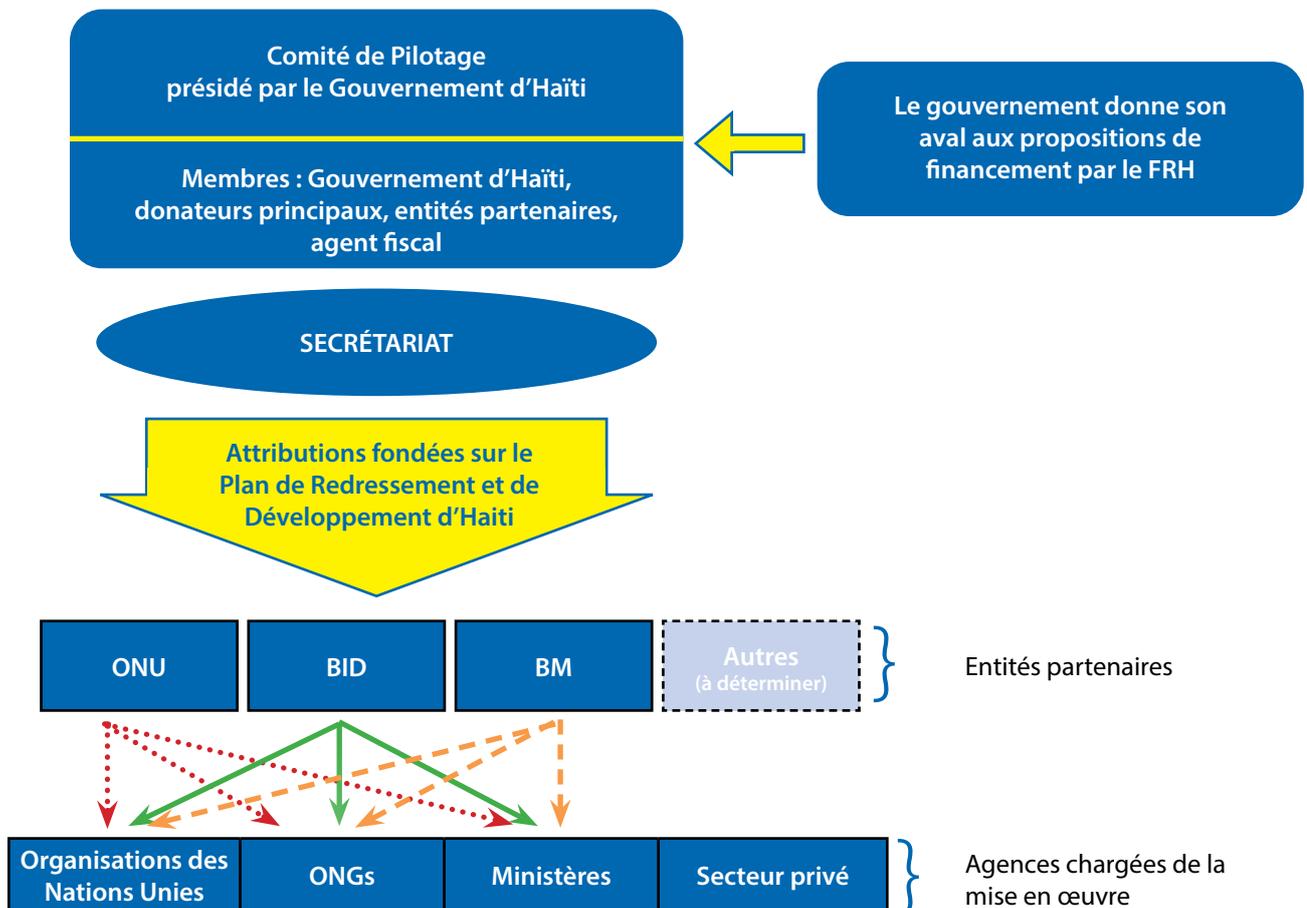


Figure 1. Gouvernance du FRH

## 2. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les résultats des projets du GNUD FRH sont organisés par domaines prioritaires d'intervention, qui sont au nombre de six : enlèvement et gestion de débris, logement, réduction des risques de désastres (RRD), environnement et développement durable, renforcement de capacités et agriculture. Ces domaines de programmation ont été sélectionnés pour étayer les priorités du gouvernement, sur la base de leur pertinence par rapport aux priorités nationales et aux besoins de la reconstruction. L'Équipe de pays du SNU en Haïti s'est engagée à travailler en partenariat avec tous les acteurs de la gouvernance d'Haïti, sous la direction du gouvernement, afin de contribuer

aux efforts dans les domaines prioritaires, identifiés dans le Plan d'Action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH).

Aux six domaines prioritaires d'intervention correspond la mise en œuvre de quinze projets, comme le montre le Tableau 1 ci-dessous. Deux de ces projets ont été complétés en 2012, quatre en 2013, un en 2014, deux en 2015, quatre en 2017, un en 2018, et deux projets qui demeurent en cours en 2020 (en italique dans le tableau). Tous ont contribué, de manière directe ou indirecte, à l'amélioration des conditions de vie de la population, à travers les différentes activités entreprises.

Tableau No1 : liste des projets et programmes financés par le FRH

Domaine	Projet	Montant FRH (en dollars)	Date de clôture
<b>Enlèvement et gestion des débris</b>	Débris I, fusionné avec Débris II	16,780,500	30.06.2013
	Débris II	24,750,000	30.06.2013
<b>Logement</b>	PARLQ	24,423,300	31.07.2015
	16/6	29,700,000	31.03.2015
<b>Réduction des risques de désastres</b>	RCGRD	1,980,000	31.07.2015
	PPSGN	9,860,400	
<b>Renforcement des capacités</b>	Appui à la CIRH	990,000	2012
	Appui au Cycle Electoral en Haïti	990,000	30.06.2017
	Appui à la Formation Professionnelle en Haïti - AFP	16,830,000	31.12.2020
	Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti - RGSSSH	19,800,000	22.06.2020
<b>Environnement et Développement durable</b>	RVPIDS	7,920,000	30.03.2013
	DD SO, CSI Phase I	7,920,000	30.06.2013
<b>Agriculture</b>	Développement de la production et transformation de lait en Haïti	1,980,000	31.12.2014
	Project de Contribution au renforcement des capacités techniques, administratives et opérationnelles des services du MARN-DR dans le secteur semencier- PCRCT	693,000	11.01.2018
	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le renforcement de la filière lait - AAFRFL	1,287,000	31.07.2017

## 2.1. Enlèvement et gestion des débris

### Objectif du programme

L'enlèvement et la gestion des débris a fait partie intégrante des efforts de reconstruction en Haïti. Les énormes besoins ont été couverts à concurrence de 80% selon le coordinateur résident grâce aux efforts conjoints du gouvernement, des partenaires au développement et des agences des Nations Unies (ces dernières représentant 10% des programmes). Le secteur est important car la gestion intégrale des débris (allant du déblayage, concassage, recyclage, transport et réutilisation des matériaux à des fins productives) a été un élément clé du processus de redressement et reconstruction en Haïti, et fait partie des priorités nationales.

Compte tenu de l'ampleur des personnes affectées par le séisme de janvier 2010 et du nombre de bâtiments et maisons ayant souffert destruction et graves dommages (403,176 selon l'évaluation finalisée en février 2011), il était urgent et nécessaire d'avoir une stratégie nationale de gestion des débris qui a été développée avec l'appui du PNUD et validée par le gouvernement (Ministère des Travaux Publics, du Transport et de la Communication – MTPTC). Les projets débris I et II ont contribué à la réhabilitation de plusieurs zones urbaines et six quartiers de Port-au-Prince, en mettant en place un système intégral de recyclage, d'enlèvement et de traitement des débris, sur base de planification communautaire. Plusieurs agences des Nations-Unies sous l'égide du PNUD (ONU-Habitat, BIT, UNOPS) ont ainsi mis en œuvre les différentes phases du projet avec les partenaires locaux et internationaux.

### Principaux résultats

Initialement ce domaine d'intervention comportait avec deux projets débris, qui ont été par la

suite fusionnés sous les noms de « débris I » et « débris II ».

Une stratégie d'évaluation des débris, y inclut l'identification et la construction de sites de stockage, a été validée par le MTPTC. Au total 378.358 m<sup>3</sup> de débris ont été enlevés dans six zones de Port-au-Prince, Delmas et Martissant, para rapport aux 162.000 m<sup>3</sup> prévus. 8.200 personnes sinistrées ont eu accès à des emplois (dont 27% de femmes) à travers du projet pour la réhabilitation de leurs zones. Huit logements, dont deux en cours de finalisation, ont été construits avec des débris recyclés (Entrepreneurs du Monde) pour une superficie moyenne de 30 m<sup>2</sup>. Ceci accompagné d'un manuel de crédit logement et un financement avec ID Microfinance. Des bosses maçonnes ont été formés aux pratiques de constructions parasismique et para-cyclonique et peuvent être mis à la disposition d'autres programmes de construction. Le PNUD a terminé de réhabiliter sept corridors en utilisant les pavés fait de débris recyclés. De plus le PNUD a lancé un processus avec le Centre Régional de Panama afin de systématiser toutes les leçons apprises de la mise en œuvre des projets Débris I et II. L'écrivain haïtien Gary Victor a collaboré avec le PNUD pour la publication d'un ouvrage intitulé « Collier de débris », et une vidéo « Débris : la porte au développement » a aussi été finalisée.

L'ONU-Habitat a mis à la disposition du groupement de firmes contracté par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) les résultats de la planification communautaire pour son inclusion dans le développement du plan directeur pour Carrefour-Feuilles. Les bases de données et cartes produites ont été partagées avec d'autres acteurs de la reconstruction afin de servir à d'autres projets (par exemple Pan American Development Foundation, réparation de maisons jaunes à Carrefour-Feuilles). A la de-

mande des communautés, ONU-Habitat avec la FAU a produit et distribué une centaine de plans de quartier en grand format et en matériel résistant aux intempéries, qui sont destinés à être affichés dans des endroits publics de chaque quartier. Le but est d'augmenter les identités de quartiers/communautés et de renforcer la visibilité du travail du projet Débris, en plus d'avoir un produit qui peut être utilisé comme matériel d'enseignement géographique dans les écoles. Avec quelques fonds supplémentaires l'aménagement du Plateau de Saieh avec COZPAM est en cours et son objectif est de démontrer le cycle entier de la ressource communautaire que sont les débris, soit la gestion des débris de la démolition et déblaiement via le recyclage jusqu'à leur utilisation pour l'amélioration des conditions de vie locales.

Le BIT a développé et finalisé un manuel de capitalisation sur le recyclage des débris, et a livré 72.000 pavés aux partenaires du projet. Un appui à 12 auto-entrepreneurs de Carrefour-Feuilles a été donné pour pérenniser leur entreprise, avec un accord financier de la Fédération de la Croix-Rouge Internationale (FICR) sur 18 mois.

L'UNOPS s'est chargé des activités de démolition et d'enlèvement, avec 378.358 m<sup>3</sup> de gravats évacués. 1.489 autorisations pour démolir des maisons rouges ont été traitées. 136.377 m<sup>3</sup> de débris ont été concassés et destinés à différents projets de réhabilitation.

Avec le projet débris II, ce sont quatre zones de Port-au-Prince qui ont été ciblées avec les résultats suivants : 536.170 m<sup>3</sup> de débris déblayés (face à 625.000 m<sup>3</sup> de prévus), démolitions d'un grand nombre de bâtiments endommagés, création de 16,163 emplois de court terme pour la population sinistrée dont un 37,8% de femmes, la création de plateformes communautaires, l'élaboration de diagnostics urbains, l'élaboration de plans de restructurations des quartiers, et le renforcement de capacités des communautés. De plus 330

personnes ont été formées en gestion d'entreprise par le BIT et 147 travailleurs et auto-entrepreneurs sont impliqués dans les travaux de concassage et de recyclage. Les quatre zones cible d'intervention ont été Bel Air, Fort-National, Turgeau et Pétienville. Les efforts initiés sous débris I ont continué de manière intensive afin de contribuer à une mobilisation sociale pour la définition participative de la gestion des débris et la préparation des plans de restructuration des quartiers.

### **Leçons apprises, opportunités et défis**

Le PNUD a essayé de réduire les coûts relatifs au transport des débris de façons différentes, mais avec un succès limité. La situation sécuritaire à Bel Air n'a pas permis d'atteindre la cible de 625,000 m<sup>3</sup>. Une systématisation des connaissances du projet débris a été réalisée afin d'en tirer les enseignements et pour pouvoir être à nouveau à même d'utiliser cette approche en cas de besoin. Le BIT a dû revoir la stratégie de sa composante car il était très difficile de mettre en place de petites unités rentables de recyclage. Des auto-entrepreneurs sociaux ont été appuyés pour produire des matériaux de constructions non structurellement recyclés et pour cela un site de transformation a été mis en place (Truman I) qui a permis de produire plus de 20,000 pavés par semaine (dans le cadre de Débris I). Le travail de systématisation du projet Débris I a permis de mettre en place les activités de Débris II de manière rapide et efficace.

## **2.2. Logement**

### **Objectif du programme**

Le logement est un aspect fondamental de la reconstruction du pays. Le nombre de sinistrés et déplacés au lendemain du séisme de janvier 2010 s'élevait à plus de 3 millions de personnes, et la destruction massive n'a pas épargné les logements des populations. Le désastre n'a fait qu'aggraver la crise du loge-

ment en Haïti. Les enquêtes réalisées ont permis de classer les logements et bâtiments sur une échelle de trois couleurs : vert pour les constructions en bon état, jaune pour les constructions ayant besoin d'une réhabilitation, et rouge pour les constructions devant être détruites et/ou déblayées. Afin de contribuer à la reconstruction nationale et la construction de logement, deux projets ont été réalisés sous le financement du FRH : le projet réhabilitation de 16 quartiers et retour des familles de six camps (projet 16/6), et le programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers (ARQL). Les deux projets ont été prorogés : le 16/6 jusqu'au 31.03.2015 et le ARQL jusqu'au 31.07.2015.

Le secteur du logement est l'un des plus durement touché par le séisme de janvier 2010 avec une perte massive de bâtiments et logements qui a contribué à une population de sinistrés et déplacés de plus de 3 millions de personnes au lendemain du séisme. Avec les efforts qui ont été entrepris au cours de 2011, la situation s'est améliorée partiellement mais les efforts doivent se poursuivre sur le moyen terme afin de porter leur fruit. La complexité des efforts de reconstruction et l'instabilité des institutions en raison des changements politiques sont autant de défis qui contribuent à freiner les efforts de reconstruction. Néanmoins les deux projets ont identifié, à partir de perspectives différentes mais complémentaires, une série d'objectifs pour lesquels des progrès ont été obtenus. L'importance des besoins dans le secteur logement requiert une approche intégrée de l'ensemble du gouvernement et des bailleurs de fonds et autres partenaires au développement du pays qui va au-delà des capacités du FRH. Il faut donc considérer les efforts entrepris comme faisant partie du cadre institutionnel national pour la reconstruction, et non pas comme une initiative isolée.

### Principaux Résultats

Les quatre objectifs du projet 16/6 ont large-

ment été accomplis : 1) le statut des familles bénéficiaires et la fonction première des espaces publics a été rétablie. Près de 11,000 familles (près de 44,000 personnes) ont été relogées dans les quartiers environnants. 50 camps ont été fermés et des espaces publics rétablis. 2) 1660 familles des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorés répondant aux normes et standard du MTPTC. 3) La réhabilitation (sociale, économique et physique) des 16 quartiers a généré un dynamisme accru. Cela se traduit par de nombreuses activités, notamment la création, soutien et formation à neuf plateformes communautaires, à travers un processus participatif. 4) La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16/6 par les autorités (locales et nationales). Le succès du 16/6 sert de modèle dans les efforts de reconstruction nationale. A noter qu'en raison des succès obtenus le Canada à travers de l'ACDI (actuellement DFATD) a contribué à hauteur de C\$ 19 millions sur ce projet afin de répliquer les efforts entrepris dans la zone du Champs-de-Mars.

Le 16/6 s'est développé sur plusieurs fronts et a contribué au développement communautaire à différents niveaux : 9 plateformes communautaires ont été créées, validés, formées et légalisées, 3 centres communautaires ont été construits à Jalousie, Nerette, Morne-Hercule et un centre est en cours de construction à Morne-Lazare, alors qu'un complexe communautaire a été construit à Canapé-Vert. La gestion de l'espace s'est améliorée avec la délimitation cartographique et la planification communautaire dans neufs quartiers, possédant chacun un plan de prévention de risques. D'importants travaux de réhabilitation ont eu lieu (5 places publiques construites dont la plus grande place d'Haïti, Champs-de-Mars, installation de plus de 500 lampadaires solaires, 14 infrastructures d'eau mises en place, 3,541 mètres linéaires (ML) de trottoir reconstruits et 570 ML de mur de soutènement, 4,550 ML de route, 4,715 ML de caniveaux et 974 ML de sentiers, plus 2,719 ML de canaux de drain-

age) et la génération de revenus a été une partie intégrante de la stratégie, avec divers efforts de génération d'emploi, notamment la formation de 658 ouvriers et contremaîtres en construction parasismique, un mapping du petit commerce (dont 1,768 répertoriés dans 8 quartiers du 16/6 et 748 à Fort National), 358 entreprises ayant bénéficié de prêts, et 300 microentreprises formées en marketing, gestion et comptabilité. La perspective de genre a été incorporée dans les activités économiques avec 780 femmes formées en développement personnel et gestion d'entreprises et la création de 527 microentreprises créées par des femmes, 218 femmes (sur 401 entrepreneurs) formés en gestion d'entreprises, près de 5,000 emplois créés. A Fort National, 33 modules ont déjà été finalisés, et la mise en œuvre de petits projets a eu lieu avec succès dont notamment l'atelier de coupe-couture bénéficiant 24 femmes et la planification du lancement d'un atelier de plomberie et électricité pour les jeunes de deux sexes.

Le PARLQ quant à lui s'est articulé sur quatre composantes : 1) Fournir les données de base sur les quartiers, les bâtiments, les ménages, le statut d'occupation des logements, ainsi que sur les services sociaux de base et les infrastructures communautaires. 2) Développer un système d'information géographique sur le logement et les quartiers (Plateforme SILQ), comme outil d'information et d'aide à la décision pour le programme de reconstruction et permettant la définition, mise en œuvre et le suivi des programmes de développement urbains. 3) Développement des capacités auprès du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) pour assurer un appui aux communes et développement des capacités des communes, y inclut la création au sein des communautés de lieux d'information et de formation afin d'appuyer les projets de retour, reconstruction et logement. 4) Développement des capacités du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour orienter, diriger et coordonner la préparation des

plans stratégiques de développement régional et urbain et mobiliser les acteurs locaux.

La plateforme SILQ est en ligne et opérationnelle depuis janvier 2014 avec 5 grandes composantes : a) un site web ([www.silqhaiti.com](http://www.silqhaiti.com)) qui constitue l'interface avec le réseau des utilisateurs et producteurs du SILQ, b) un géoportail ([www.silqhaiti.com/webmap](http://www.silqhaiti.com/webmap)) qui permet de visualiser et d'interroger une carte numérique interactive de l'ensemble des données, c) un module de rapport et de statistiques globales par commune et par quartier, d) un module « réseau social » qui rend la plateforme visible sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, etc.), e) une application de gestion des enquêtes de terrain permettant ainsi aux producteurs de données d'avoir accès via des tablettes.

La plateforme dispose, entre autres, des bases de données produites dans le cadre de la composante 1 soit des informations sur environ un demi-million de bâtiments ainsi que près de cent cinquante mille ménages recensés dans les zones le plus touchées par le séisme. Une importante collaboration a été établie avec l'Unité de Construction de Logement et des Bâtiments Publics (UCLBP) en tant qu'institution étatique responsable de la coordination de la reconstruction et du secteur du logement et de l'habitat, afin qu'elle puisse se servir du SILQ pour la gestion de l'information dans ses domaines de compétence et articuler la relation entre le SILQ et les acteurs du secteur. Une autre réalisation porteuse a été la mise en place d'un Système d'Information Communal pilote sur la base du SILQ, fruit de la collaboration entre le CNIGS et le MICT et la commune de Pétiion-Ville, avec l'introduction d'un module orienté vers la gestion de l'assiette fiscale de la commune avec un logiciel de gestion financière des taxes et le déploiement d'une campagne de mobilisation fiscale.

Les appuis au sein du MICT et des communes participantes au programme ont contribué au

développement des capacités techniques du MICT et l'intégration complète de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication (CSEC) au sein du MICT, au travail des 10 agences techniques locales (ATL) avec ses 60 cadres techniques qui ont entrepris un travail d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal et au développement de Plans Communaux de Développement, ceci en collaboration avec le MPCE. Onze centres de ressources communautaires (CRC) ont été établis et sont en fonctionnement avec 38 agents de communication en fonction.

Le développement des capacités du ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) a eu lieu. Une cellule d'appui technique à la direction générale du ministère et à l'unité d'aménagement du territoire (UAT) a été créée qui a appuyé la supervision et le suivi des études de planification régionale et urbaine, la préparation des réunions du comité de pilotage, ainsi que la structuration et la coordination des travaux du comité de lecture et a joué un rôle accru dans le suivi de l'élaboration des études de planification.

### **Leçons apprises, opportunités et défis**

Le 16/6 a connu des retards de mise en œuvre liés à la situation sécuritaire et aux manifestations sociopolitiques, ce qui a conduit le projet à obtenir trois extensions. Les deux projets ont connu des retards importants dans la mise en œuvre des projets et ont demandé et reçu des extensions pour leur période d'exécution. Pour le PARLQ, des changements dans les accords de partenariat ont entraîné des retards d'exécution. De plus, au niveau local, la faible capacité d'absorption des fonds alloués aux communes bénéficiaires a contribué aux retards du projet.

La pérennisation des résultats du PARLQ demeure le principal défi, particulièrement pour la période immédiatement postérieure à son financement. Le SILQ a encore besoin d'atteindre une masse et une diversité d'informations suffisante pour devenir l'outil de gestion incon-

turnable dans l'aménagement urbain.

De nombreuses leçons sont aussi tirées de l'expérience en matière de logement par les deux projets. Une des principales leçons tirées de la mise en œuvre est le besoin de se préparer pour la rapide évolution du contexte chevauchant la phase de reconstruction avec celle de développement. Grâce à son fort encrage institutionnel, le PARLQ a su adapter ses actions de support à la coordination de la reconstruction sur les besoins plus structurels de gestion urbaine et des territoires. Le renforcement de capacités des institutions pour la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage des interventions et la concertation interinstitutionnelle au niveau central mais aussi local a pris sa juste valeur malgré les difficultés que cela comporte souvent.

Au niveau des bonnes pratiques, on peut citer notamment l'intégration des plateformes communautaires dans le projet dès la phase de planification pour éviter les conflits durant la phase opérationnelle, l'implication des femmes dans les plateformes communautaires comme outil de changement de mentalité et de motivation. L'utilisation de l'approche participative dans l'identification et la priorisation des besoins de la communauté légitimise le projet et contribue à sa pérennité.

La mise en œuvre de petits projets a contribué à développer la confiance des membres des plateformes communautaires (PC) en eux-mêmes et à renforcer leur leadership dans la communauté. L'achat de matériaux de construction dans les quartiers du 16/6 a contribué au renforcement de l'économie locale. Le fait d'intégrer les PC dans l'identification, la planification et l'exécution de petits projets légitimise leur présence dans le quartier et facilite l'appropriation du projet ce qui contribue à la pérennité des résultats obtenus.

Autre leçon : le partage des cartes et résultats de la cartographie des risques avec les plateformes communautaires ont permis une

meilleure sensibilisation et compréhension de la communauté sur les zones à risques et leur implication. Les processus de planification participative doivent être accompagnés de ressources pour la mise en œuvre de certaines actions prioritaires, et la validation des documents de planification prévus est une priorité pour assurer leur diffusion.

## 2.3. Réduction des risques de désastre

### Objectif du programme

Haïti figure comme l'un des pays les plus exposés aux risques de catastrophes de tout le continent (sécheresse, ouragans, inondations, tremblements de terre). En 2010 le séisme de janvier 2010 a causé la mort de 222,570 personnes et a affecté à 3,700,000 personnes. Les raisons de ce haut niveau de vulnérabilité sont essentiellement dues au comportement humain. L'une des raisons se trouve dans la dégradation de l'environnement. Il ne restait que 2% de la masse forestière en Haïti en 2004, la population démunie utilisant le charbon comme source essentielle d'énergie et l'abattage des arbres n'étant pas compensé par une politique de conservation de l'environnement. Le manque d'arbres, y compris dans les zones de montagne, est l'une des raisons pour lesquelles les pluies, même modestes, créent des inondations et des glissements de terrain qui affectent régulièrement les populations. A cela doit s'ajouter la faiblesse des institutions au regard de la capacité à planifier et répondre au risque de catastrophes, et un manque de connaissance de la population concernant la gestion des catastrophes. De plus, l'absence de canaux de drainage et le manque de lieux sûrs de rassemblement en cas d'évacuation contribuent à aggraver la situation. Finalement, les eaux stagnantes si fréquentes en saison des pluies contribuent à aggraver la situation de santé avec des épidémies de choléra qui revêtent un

caractère chronique dans plusieurs zones du pays.



Deux projets ont été exécutés dans ce domaine prioritaire : Le projet de Renforcement des capacités dans la gestion des risques et désastres (RCGRD) appuyé par l'OIM a été exécuté jusqu'en mars 2012. L'objectif était bâti sur trois axes : 1) développer la capacité de la Direction de la Protection Civile (DPC) pour la préparation aux catastrophes au niveau des camps de déplacés et au niveau communautaire ; 2) contribuer à améliorer la résilience des populations vulnérables, et 3) pourvoir offrir un espace protégé pour les populations vulnérables en cas d'ouragans. Un deuxième projet Plan de Prévention Séismes Grand Nord d'Haïti (PPSGN) a été réalisé avec l'appui du PNUD jusqu'au 30 septembre 2017 avec l'objectif de réduire la vulnérabilité des départements du Nord face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations.

### Principaux Résultats

Le projet RCGRD a construit quatre nouveaux abris d'évacuation et en a réhabilité dix autres, permettant ainsi à 2,000 personnes de se réfugier dans des abris sûrs. Un autre résultat important a été le développement d'un Guide de gestion des sites et abris d'évacuation qui couvre les étapes de pré-évacuation, évacuation et post-évacuation et qui a été adopté

officiellement par le Secrétariat Permanent de gestion des risques et catastrophes (SPGRD) en décembre 2011, ce qui est un pas important dans l'optique du renforcement des capacités nationales. Le projet a aussi procédé à un relevé avec des évaluations structurelles auprès de 500 sites en collaboration avec le DPC, le Ministère des Travaux Publics, Le Ministère des Affaires Sociales et la Croix-Rouge Haïtienne, afin de déterminer la stabilité structurelle des abris d'évacuation potentiels pour la zone de Port-au-Prince. Ceci était particulièrement pertinent au regard des dommages subis suite au séisme de janvier 2010. De plus, l'identification de 600 sites additionnels pouvant servir d'abris d'évacuation a été entreprise et contribue à augmenter la capacité d'hébergement en cas d'évacuation. La DPC et l'OIM ont mis à jour la liste des abris d'évacuation (datant de 2009) au niveau national. Le support donné au groupe thématique sur la gestion des abris d'évacuation a permis de relancer ce groupe de travail officiel du SPGRD afin de traiter de diverses questions relatives aux évacuations.

Au niveau des populations, il y a eu le développement et la tenue d'ateliers de Formation de Formateurs (FDF) afin d'augmenter la résilience des populations aux catastrophes naturelles. En tout 37 formations ont eu lieu d'une durée d'environ deux semaines pour chaque site de déplacés pour 200 bénéficiaires dans chaque site, et une FDF pour 200 autres bénéficiaires également dans chaque site. Cela permet d'augmenter la résilience afin de préparer la population à la préparation et mitigation des risques de catastrophes naturelles dans ces zones ainsi qu'à une réponse adéquate y compris en termes d'évacuation des zones affectées.

De plus une formation à la DPC a eu lieu sur la gestion des abris d'évacuation avec 100 participants, toujours dans l'optique d'un développement des capacités nationales.

Finalement une formation pour la DPC, le

MAST, DINEPA et la Croix-Rouge Haïtienne avec 50 participants a permis de transmettre la méthodologie de recensement des abris d'évacuation.

Le projet Plan de Prévention Séismes Grand Nord d'Haïti (PPSGN) s'est terminé avec taux de réalisation de 100% de ses principaux résultats, à l'exception de la composante de renforcement de trois bâtiments à risque couverte par le troisième pilier.

Le projet PPSGN, réalisé avec le Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (MICT) et le concours de différents acteurs privés, des instituts de recherche (BRGM-France), des ONGs internationales et des partenaires institutionnels au sein des ministères et des délégations des grandes villes du Nord, est articulé sur 4 piliers afin de définir le niveau de risque, de le prendre en compte de manière effective pour les infrastructures existantes et à venir, de former et d'informer sur le risque et les solutions pour s'y adapter et de renforcer les capacités locales. Ces piliers sont : 1 – Approfondir la connaissance de la menace sismique. 2 – Concerter, coopérer et communiquer sur le risque sismique et les solutions pour s'y adapter. Ce pilier s'est articulé notamment par l'intégration de la gestion des risques et désastres dans le curriculum scolaire haïtien, avec l'appui technique de l'UNESCO et des différentes entités étatiques du Ministère de



l'Éducation Nationale dont la Direction de la Formation et du Perfectionnement du MENFP, qui ont défini les termes de référence pour la réalisation du module standard de formation en GRD au bénéfice des directeurs d'école et des enseignants. 3 – Evaluer la vulnérabilité du bâti existant et formation de la chaîne de construction en génie parasismique. Trois campagnes de vulgarisation ont eu lieu dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest du pays afin de montrer à la population le besoin d'incorporer les techniques de construction depuis le choix du terrain jusqu'à la réalisation de l'ouvrage. Le projet a continué de travailler avec le MTPTC pour arriver à un changement de comportement dans le domaine de la construction. Le BRGM a été choisi pour le diagnostic du renforcement structurel alors que le renforcement des trois bâtiments prévus au cours de 2016 n'a pu se réaliser comme prévu : les effets de site liés au risque sismique (liquéfaction) et les coûts des travaux nécessaires ont rendu l'activité inviable financièrement. L'évaluation et la validation du diagnostic de ces trois lycées, l'un situé au Cap-Haïtien, le deuxième à Port-de-Paix, et le troisième à Fort-Liberté, a mené à une première recommandation de relocaliser les trois centres éducatifs. 4 – Renforcer les capacités locales. La réalisation de trois plans de contingence pour les trois départements du Nord a donné lieu à un atelier de lecture et de validation des trois plans dans les trois départements concernés. Pour tester ceux-ci, un exercice Simex séisme (simulation) préparé au long de 24 semaines s'est tenu dans la ville de Cap-Haïtien qui, en plus d'avoir compté avec la participation de 5600 personnes, a également attiré l'attention des bailleurs de fonds.

### **Leçons apprises, opportunités et défis**

Pour le projet RCGRD, la longue période de transition gouvernementale a causé des délais dans les initiatives visant au développement des capacités, mais le personnel du projet a finalement pu effectuer les activités bien que tardivement.

Lors de la tenue de l'atelier conjoint en août 2011 les carences essentielles concernant les évacuations ont été identifiées comme étant 1) utilisation des bâtiments privés comme abris d'évacuation et manque de protocoles appropriés (ce qui a été corrigé dans le Guide) ; 2) campagnes de sensibilisation pour les évacués potentiels ainsi que pour les propriétaires/directeurs des abris ; 3) Développement de stratégies afin de protéger l'infrastructure physique et assure que les évacués utilisent les abris uniquement le temps strictement nécessaire (couvert dans le Guide) ; 4) existence et mise à jour de la liste des abris agréés, y inclut l'inspection des lieux.

Le plan de travail du comité technique a été préparé à la fin de la saison cyclonique de 2011 afin de pouvoir se concentrer sur la campagne 2011-2012 afin d'améliorer les systèmes nationaux d'évacuation. A cet effet les plus grands besoins identifiés au cours de ce processus ont été : 1) le manque de politiques claires, de procédures et de guides concernant les évacuations temporaires ; 2) l'absence d'une cartographie et base de données complètes concernant les abris existant ; 3) l'absence de connaissance de la population concernant les procédures d'une évacuation et 4) l'absence de standards techniques concernant l'infrastructure physique.

Pour le PPSGN, le plus grand obstacle qui a engendré les retards enregistrés durant l'exécution du projet provient du fait qu'Haïti ne dispose pas sur place des expertises nécessaires en matière de cartographie sismique, d'évaluation structurale du bâti, des scénarios de pertes, d'élaboration de plans de contingence sismique, etc., et que le recrutement des experts internationaux été aussi conditionné par la complexe situation politique et sécuritaire du pays.

Le projet a permis une certaine avancée dans la prise de conscience sur le risque sismique et les modalités de construction. Six leçons tirées

de l'expérience du projet sont énumérées ci-dessous :

- 1) L'engouement chez les professionnels de la construction pour les connaissances en maçonnerie chaînée est notoire. Plusieurs écoles dispensent les cours développés dans le cadre du projet (formation de 22 contremaîtres formateurs et 220 maçons au lieu des 100 prévus), et les formations font partie intégrante du curriculum enseigné dans les écoles professionnelles.
- 2) La sensibilisation de la population sur le risque sismique. La (fausse) alerte de tsunami dans le Nord-Ouest en 2014 prouve que la population s'est appropriée des directives données par les formateurs et brigadiers : en effet, la majorité des habitants qui vivaient sur le littoral a quitté leur maison pour regagner les mornes, et ceci sans l'ordre des autorités
- 3) La transmission du savoir : certains cadres nationaux ont acquis de nouvelles compétences techniques essentielles. Cet esprit doit perdurer à l'avenir lorsque des firmes et experts étrangers viennent réaliser des études : celles-ci doivent être conduites dans un esprit de transfert en impliquant les cadres nationaux et les étudiants.
- 4) La campagne de sensibilisation et d'éducation a offert la possibilité d'avoir accès à toutes les couches de la société, comme la jeunesse estudiantine qui démontre une avidité pour s'approprier des connaissances destinées à être diffusées dans les quartiers.
- 5) La mobilisation de l'expertise nationale ou internationale : il conviendrait de créer un inventaire des experts et firmes du secteur afin d'accélérer le processus de recrutement
- 6) Le projet a mené à la naissance du « comité de pré-positionnement pour la gestion d'éventuelles catastrophes sismiques dans le Nord », et dont les résultats annuels ont été

présentés en conseil des ministres, permettant ainsi au gouvernement de voir l'importance du projet et le besoin d'en assurer la continuité après sa clôture.

## 2.4. Appui à la Formation Professionnelle (AFP)

### Objectif du programme

Le renforcement des capacités est l'un des éléments clés de la stratégie des Nations Unies en Haïti. A ce titre la plupart des projets mis en œuvre ont une dimension de développement des capacités qui a été intégré de manière transversale dans l'ensemble de la programmation, et avec un accent particulier sur l'appropriation de la partie nationale, soit le gouvernement. Au-delà des efforts intégrés, un projet d'appui spécifique de soutien à la CIRH (Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti) a été développé en collaboration avec le PNUD et a fonctionné jusqu'en juin 2012. Il est important de noter que le mandat de la CIRH s'est achevé en octobre 2011, et n'a pas été reconduit. Avec la fin du mandat de la CIRH, un groupe de travail sur la coordination de l'aide était mis en place par le MPCE en janvier 2012, avec le support des Nations Unies et le G12 (groupe de bailleurs de fonds en Haïti), afin d'établir un nouveau cadre pour la coordination de l'aide au développement en Haïti (CAED). Ce nouveau groupe a été officiellement inauguré le 26 novembre 2012 sous la tutelle du Premier Ministre. La vacance et la multiplicité de gouvernements sous des Prima-tures différentes n'ont fait qu'allonger la durée nécessaire pour trouver un remplacement à la CIRH. Ce n'est qu'en juin 2012 que les parties concernées se sont mises d'accord en désignant le MPCE comme contrepartie du FRH.

Le deuxième projet mis en œuvre était un projet d'Appui au Cycle Electoral en Haïti (ACEH). Le projet a été mis en œuvre dans une péri-

ode d'incertitude et d'agitation politique qui ont mené à un changement de stratégie du projet en fonction du déroulement des événements. Si le projet avait initialement identifié cinq composantes, la révision du document de projet du PNUD a entraîné une nouvelle répartition budgétaire, avec la réallocation de toutes les ressources sur la composante trois : « Appui aux opérations électorales ». La révision du ProDoc a été signée le 14 novembre 2016 par le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe et le PNUD. Le gouvernement Haïtien a été le seul bailleur à financer les opérations électorales de novembre 2016 et de janvier 2017, par suite du retrait des Etats-Unis, avec un budget de 68,907,579 de dollars US, et une contribution du FRH à hauteur de 990,000 dollars US.

Les deux derniers projets pour le renforcement des capacités sont financés par le Brésil, l'un pour l'Appui à la Formation Professionnelle en Haïti (AFP) et l'autre pour le Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti (RGSSSH).

Le projet AFP a comme principal objectif d'appuyer le gouvernement à reconstruire le tissu économique et social du pays de manière durable, et particulièrement en répondant aux défis structurels en matière d'emploi, plus spécialement à l'emploi des jeunes. Le projet est censé contribuer au revenu des jeunes soit par la formation de jeunes qui seront absorbés par le marché de l'emploi du secteur privé, ou par l'auto-emploi de jeunes qui contribueront à créer de nouveaux postes de travail, y compris le travail à son propre compte. Les quatre objectifs étaient initialement : 1) Un centre de formation professionnelle (CFP) est établi avec la capacité de former 3000 étudiants par année ; 2) Un programme de renforcement institutionnel de long-terme est en place pour l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) afin de lui permettre de remplir son mandat de promotion de la formation technique et professionnelle en Haïti ; 3) Un programme de

formation est offert à la population sur l'emploi et en particulier sur l'emploi jeune et l'emploi à fort potentiel d'embauche/emploi à son propre compte ; 4) Le projet est géré, suivi et évalué de manière adéquate.

Le projet RGSSSH a été financé en 2017 par le Brésil dans le cadre de la coopération Sud-Sud et vient en appui à la gestion du système de santé en Haïti. Il s'agit d'une continuation du projet Coopération Tripartite, basé sur le protocole d'accord entre le Brésil-Cuba-Haïti signé en 2010 et exécuté directement par le PNUD Brésil avec les ressources du gouvernement brésilien. Les résultats de ce projet ont obtenu un grand succès dans la coopération Sud-Sud, avec le renforcement des autorités sanitaires ainsi que la livraison de trois hôpitaux de référence totalement équipés, un centre de réhabilitation et un laboratoire de prothèses. Le partenaire d'exécution en est l'UNOPS.

### Principaux Résultats

Le CIRH projet a permis l'intégration de la gestion de l'aide externe au sein du système de gestions des finances publiques du Gouvernement (Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure) en profitant des acquis techniques et institutionnels de la CIRH. Toutes les informations collectées ont été transférées au Module de Gestion de l'Aide Externe (MGAE). Le support prêté à la CIRH a ainsi été largement récupéré par les autres institutions du gouvernement. Le maintien du MGAE comme base de données informatiques concernant le suivi des flux d'aide externe a été utile comme instrument de plaidoyer pour un projet concernant l'efficacité de l'aide (avril 2012-avril 2013) financés par l'Union Européenne, l'Espagne et le Canada et géré par le PNUD. L'aspect essentiel du projet a été l'appui à la refondation institutionnelle et au démarrage des administrations centrales en appuyant les capacités de suivi des flux d'aide et de planification du MPCE et des ministères sectoriels.

L'impact principal et essentiel du projet ACEH

a été de contribuer à la tenue des élections du 20 novembre 2016 et des élections du 29 janvier 2017, à travers d'un appui soutenu au Comité Electoral Provisoire (CEP), qui a joué un rôle fondamental dans la préparation des élections et tout le processus électoral. Le contexte était particulièrement difficile, compte tenu des différentes périodes du calendrier électoral, de multiples reports dans les dates de scrutin, une phase de transition entre deux processus électoraux en 2016, qui a mené à une révision du document de projet, et les aléas climatiques qui ont affecté le processus électoral (comme l'ouragan Matthew qui a frappé six jours avant la date du scrutin en octobre 2016).

En Haïti, l'environnement politique est fragile et se trouve souvent soumis à des situations de crise alors que le système électoral est, de son côté, assez complexe. De 2011 à 2017, le calendrier électoral a prévu la tenue d'élections tous les ans. Toutes les élections annoncées ont effectivement eu lieu, mais avec de multiples retards.

A la demande du nouveau gouvernement, le projet AFP a été révisé avec de nouvelles spécifications concernant son exécution. Au lieu d'établir un seul Centre de Formation Professionnelle (CFP) à Les Cayes, il s'agit de construire trois centres : à Les Cayes, à St. Marc, et à Fort Liberté. Cette distribution géographique correspond aussi au souci de faciliter l'accès des populations des différents départements, plutôt que de n'avoir qu'un seul centre de formation. Il y a eu deux missions de l'INPF et du PNUD Haïti au Brésil, ainsi que quatre réunions du Comité de Pilotage (CdP) afin de négocier la révision substantielle du projet. Les négociations afin de changer d'un à trois les centres de formation professionnelle ont contribué à retarder le projet ainsi que des contraintes liées au processus d'appel d'offres et les problèmes spécifiques au site (lieu prône au risque d'inondations, manque du titre de propriété du terrain) et les événements socio-politiques. Le résultat de ces contraintes est que, malgré les

efforts, le premier centre de Formation Professionnelle à Les Cayes en est à un stade de construction d'environ 10%. Il semble peu possible de pouvoir compléter la construction des trois sites et de les équiper et donner les formations avant la fin du projet en décembre 2020. Les différents partenaires étudient les solutions pour l'année 2020.

Le projet RGSSSH a continué ses activités en 2019 avec son appui à la gestion des trois hôpitaux de référence. Le projet a connu des retards liés aux troubles socio-politiques qui ont créés des blocages importants surtout durant le dernier trimestre de 2019. Cela n'a toutefois pas empêché l'UNOPS de s'acquitter de sa mission d'appui aux trois hôpitaux de référence (produits 8 à 10 du document de projet). Un amendement a été signé en décembre 2019 avec l'UNOPS pour inclure le support au Programme National de Sécurité Transfusionnelle – PNST, afin de garantir la provision de sang et produits dérivés pour le pays. De plus le ministère a opté pour l'adoption du système LEAN pour la gestion hospitalière dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (produit 3). L'OPS/OMS s'est aussi jointe aux efforts collectifs avec la signature d'un accord en août 2019 allant jusqu'à fin 2020 et couvrant le support technique et la formation (produits 4 à 6 du document de projet).

### **Leçons apprises, opportunités et défis**

Le principal défi rencontré pour le projet CIRH a été l'incertitude autour de la prolongation du mandat de la CIRH au-delà d'octobre 2011. Bien que les activités prévues aient été réalisées, l'incertitude a empêché l'émergence rapide de démarches pérennes plus systématiques et un transfert aisé de la CIRH vers les instances gouvernementales mandatées à cet effet. Deux points faibles font partie des leçons apprises : la mauvaise prise en compte de manière intégrée et immédiate des aspects de renforcement des capacités pérennes nationales, et le financement des aspects de coordination et d'efficacité de l'assistance apportée, ce pour

quoi la leçon tirée est qu'un pourcentage de 3 à 7% du fonds multi-bailleurs pourrait être affecté constitutionnellement à cet effet.

Le projet ACEH a identifié les leçons suivantes : Il faut éviter que certaines de composantes importantes pour le processus électoral ne soient pas financées, ce qui requiert une révision de la modalité de mobilisation des ressources par rapport à l'adoption du document de projet ; Il serait souhaitable de continuer l'assistance technique au CEP dans le prochain cycle électoral notamment dans la perspective de la mise en place d'un Conseil Electoral pérenne. Une réforme du cadre juridique des élections en Haïti serait nécessaire pour des élections crédibles, inclusives et pacifiques, ce qui suppose l'adoption d'une nouvelle législation électorale afin de mettre fin à l'instabilité nocive du cadre juridique des élections en Haïti ;

La mise en place d'un centre de formation permettrait d'introduire un système de formation continue pour les cadres du CEP et faciliterait les échanges bilatéraux. Il serait utile de faire un recensement national biométrique total pour reconstruire la base de données de l'ONI, à partir de laquelle une nouvelle extraction pourra alimenter celle du CEP.

Le projet a aussi identifié les bonnes pratiques et leçons suivantes :

1) Le Projet a eu une approche proactive en soumettant des propositions de plans à l'avance, en anticipant les demandes qui peuvent venir du CEP à la dernière minute.

2) Le Projet a informé le CEP sur l'évolution des activités du Projet sur la base quotidienne et a alerté sur les risques encourus à la suite des retards dans l'exécution du calendrier électoral.

3) Le Projet avait élaboré des plans de sauvegarde (« back up ») et envisagé plusieurs scénarios afin d'être en mesure de répondre rapidement aux changements fréquents de stratégies / de décisions du CEP.

4) Dans le domaine où les experts du PNUD ont travaillé étroitement avec les contreparties du CEP, des relations plus fortes ont été construites entre les deux institutions, ayant permis des résultats plus positifs (exemple : formation, appui juridique, appui au DRE).

Le projet AFP a connu de nombreux défis. Tout d'abord les changements constants requis par le ministère sur l'allocation budgétaire entre la composante construction et la composante matériel et formation. A noter que le projet avait initialement prévu la construction d'un seul centre. Le terrain sur lequel se construit le centre Les Cayes a dû faire preuve de plusieurs études (risques d'inondations) et de certains délais supplémentaires (lancement de l'appel d'offre en début 2019 et contrat signé à fin 2019 seulement, manque du titre de propriété de la parcelle) sans compter les troubles socio-politiques qui ont engendrés des blocages et l'arrivée du COVID-19 en début d'année 2020.

Les défis du projet RGSSSH en 2019 ont été les conséquences de l'instabilité politique en Haïti, avec les routes d'accès aux hôpitaux totalement bloquées durant cette période, la signature de l'accord avec l'OPS/OMS et la préparation des activités pour la mise en place de la méthodologie LEAN (produits 3), avec en toile de fonds le transfert de la gestion des trois hôpitaux de référence au ministère. A noter dans ce cadre que le ministère a assuré l'approvisionnement en carburant durant le mois d'octobre 2019 avec la livraison de 10,000 gallons auprès des trois hôpitaux de référence.

## 2.5. Environnement et Développement Durable

### Objectif du programme

Le développement durable est une approche indispensable qui combine le développement économique, social, et écologique de manière

équitable. Si Haïti au lendemain du séisme s'est vu plonger de plein fouet dans la réponse à l'urgence, le développement durable est un paradigme incontournable pour le pays. De plus, le secteur de l'environnement est fortement touché en Haïti par de mauvaises pratiques de gestion de l'environnement, ce qui a mené à une dégradation alarmante de l'environnement. Le seul exemple de la couverture forestière, qui est actuellement inférieure à 2%, suffit à souligner l'urgence de la mise en place d'une politique d'environnement qui contribue à sa récupération. L'érosion, les mauvaises pratiques agricoles, le déboisement sont autant de facteurs qui contribuent à l'appauvrissement des ressources liées à l'environnement. Même les zones côtières sont touchées avec des inondations régulières qui affectent la production agricole et les récoltes, alors que les ressources disponibles ne sont pas mises en valeur (pratiques de pêche largement artisanale, potentiel touristique inexploité).

Deux projets ont fait partie du programme d'appui à l'environnement et au développement durable. Le premier est un projet de 21 mois jusqu'à fin décembre 2012 de développement durable du sud-ouest d'Haïti (projet DD SO), qui représente la phase I de l'initiative Côte Sud (CSI) d'une durée de 20 ans ciblant 210,000 habitants de la zone Sud. Le second (RVPIDS) contribue à la réduction des risques de catastrophes à travers le développement et la gestion des bassins versants, la création d'emplois et le développement agricole. Les deux projets ont été complétés à la mi-2013.

### Principaux Résultats

Le projet DDSO se divise en cinq composantes de : 1) leadership, coordination et gestion du projet, 2) mobilisation et support logistique au projet, 3) état des lieux multisectoriel, 4) élaboration, coordination et planification multisectorielle, et 5) actions pratiques à résultats rapides. La première composante a pu couvrir 18 communes au lieu des 10 sélectionnées, et la planification de la deuxième phase du programme

est approuvée et se concentrera sur l'accompagnement au gouvernement en synergie avec le PNUD. Les autres indicateurs ont été réalisés à l'exception de la composante 4 au vu de réorientations stratégiques nécessaires. L'impact de Sandy couplé aux fortes pluies a contribué à rendre le travail d'autant plus difficile et à retarder l'exécution de certaines activités. Les objectifs du projet ont dans ce contexte focalisé sur la présentation des évaluations rapides des équipes, la mise en contexte des conditions météorologiques extrêmes depuis le 22 octobre 2012, de fournir une projection de la situation dans les zones et communautés isolées qui n'ont pu être visitées après le passage de Sandy, et d'informer sur l'appui du CSI afin de mitiger la situation d'insécurité alimentaire, en assurant la résilience de la population et la stabilisation des écosystèmes.

Le projet RVPIDS a basé sa stratégie d'une part sur la mise en œuvre des activités viables de gestion des bassins versants, à travers 17 projets en partenariat avec des entités étatiques (municipalités, directions départementales) pour les deux tiers, et avec des ONGs internationales et nationales pour le dernier tiers du budget. Un autre résultat a été le développement d'outils pour la gestion nationale et régionale des bassins versants locaux, avec le support du PNUD, et le développement des capacités nationales et locales pour la gestion desdits bassins versants, avec la proposition d'une loi-cadre et la formation et préparation des personnes et des comités des bassins versants. De plus, des activités de soutien à l'environnement et d'aménagement de parcelles agroforestières ont contribué à créer des emplois et améliorer la sécurité alimentaire. Il y a eu 17 projets avec différents partenaires pour un total de US\$ 6 millions, dont US\$ 4 millions avec les partenaires étatiques. 3,600 emplois temporaires ont été créés, avec 35% de femmes. 1,320 mètres linéaires (ml) de berges protégées par des gabions et 182 mètres de mur de soutènement ont été construits, alors que 13,949 ml de ravins et digues de rétention

d'eau construits. 20 cartes thématiques ont été développées, et 42 agronomes et techniciens certifiés.

#### Leçons apprises, opportunités et défis

Le projet DDSO ne peut prétendre mener à bien les objectifs de l'Initiative Côte Sud (CSI) à lui seul et il fallait donc un partenariat d'une plus grande ampleur. La CSI a donc clôturé la phase I (DD SO) le premier trimestre de 2013 et a lancé la phase deux, qui en plus du PNUD comptait avec un partenariat élargi et des alliances stratégiques permettant une réalisation plus importante des objectifs. De même pour l'autre projet il y a eu des attentes créées qui ont fait que les demandes de financement soient restées insatisfaites face aux limitations budgétaires. Les conditions climatiques ont également rendu difficiles certaines activités, et notamment les protections des berges des rivières et correction des ravines. De plus certains artisans politiques ont insisté pour être intégré au programme. L'existence de certaines menaces incontournables dans les communautés sans résilience persiste ce qui demande des efforts supplémentaires.

## 2.6. Agriculture

### Objectif du programme

Au total trois projets ont été exécutés dans le domaine de l'agriculture. Le premier projet PDPTL de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) était d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement. La structure du projet correspondait au développement de l'ensemble de la filière laitière en Haïti, visant la reconquête du marché intérieur des produits laitiers, le renforcement du réseau d'entreprises de transformation du lait, l'augmentation de la productivité et de la production laitière, le soutien à la structuration du secteur de l'élevage, et l'encouragement de la consommation des produits laitiers. Le deuxième

projet AAFRFL de la FAO a été d'améliorer les conditions de vie des petits producteurs tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti, par le renforcement de la capacité des associations d'éleveurs producteurs de lait, l'appui technique aux onze laiteries afin d'améliorer le système de gestion, proposer une stratégie de commercialisation de produits laitiers, et le renforcement de la capacité des agents des services décentralisés du MARNDR et partenaires nationaux. Le troisième projet PCRCT avait pour objectif global la Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, Administratives et Opérationnelles des services du MARNDR et des structures associatives concernés par le secteur semencier (PCRCT) est l'amélioration de la sécurité alimentaire des agriculteurs familiaux par l'augmentation de la productivité et des rendements de leurs cultures. Pour y parvenir le projet a articulé le renforcement des capacités des services du MARNDR en production de semences et contrôle de qualité des semences, le renforcement des capacités opérationnelles des Groupements de Production Artisanales de Semences (GPAS) en production, la commercialisation et conservation des Semences de Qualité Déclarée (SQD), et la vulgarisation des SQD tout en améliorant la capacité productive des agriculteurs familiaux.

### Principaux Résultats

Pour le PDPTL trois associations, totalisant 884 éleveurs ou producteurs de lait, ont reçu le soutien et l'appui nécessaires à leur organisation et à leur légalisation. Trois laiteries et centres de service (avec deux mini-pharmacies) ont été entièrement construits dans les trois zones d'intervention du projet. Des équipements pour la fabrication de produits diversifiés, tels que le yaourt, le lait stérilisé, le lait pasteurisé et le beurre, ont été acquis, installés et mis en service dans ces trois laiteries et quelques produits pharmaceutiques prophylactiques pour les vaches allaitantes y ont été obtenus. Une nouvelle stratégie de commercialisation a

été proposée et appliquée par la centrale de commercialisation des produits Lèt Agogo de la Fédération nationale.

De concert avec le ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), 56 cadres spécialistes de la filière lait (provenant du MARNDR et d'ONG locales) ont reçu une formation de formateurs des acteurs de la chaîne de valeur de la filière.

Neuf employés des trois laiteries ont reçu une formation en technologie laitière afin de collecter le lait et le transformer en lait stérilisé, yaourt et lait aromatisé. La laiterie de Thomazeau a collecté, payé, transformé et vendu 5 049 litres (l) de lait cru des producteurs, celle de Côte-de-Fer, 946 l et Torbeck 2 082 l, un total de 8 077 l (ou 2 134 gallons) transformés, représentant un montant de 213 400 gourdes (5 000 dollars) pour les producteurs de lait en deux mois seulement.

Dans le domaine de la structuration du secteur, 19 groupements de base ont été organisés dans 44 localités, avec un effectif de 884 membres, pour constituer les trois associations de producteurs de lait. 15 personnes ont été recrutées comme employés des laiteries établies. 600 éleveurs et producteurs ont reçu une formation en techniques de production laitière. 21 membres ont été sensibilisés et formés en gestion des mini-laiteries associatives et en bonne gouvernance.

Pour le projet AAFRFL, les résultats les plus probants ont été la structuration de 11 laiteries avec un support technique et opérationnel, y compris la formation de 35 employés. Plus de 780 producteurs ont été formés à de nouvelles techniques, 52 membres des conseils d'administration des laiteries ont été formés sur la bonne gouvernance et gestion d'entreprise, le renforcement de la capacité technique de 78 agents vétérinaires a été fait, ainsi que le renforcement de la capacité technique de 26

cadres du MARNDR. Une stratégie de commercialisation basée sur la création de partenariats a été proposée, et les deux laiteries qui ont souscrit à cette stratégie ont vu leur production augmenter de 30% et 100% respectivement. Les résultats globaux sont une meilleure connaissance des bonnes pratiques de la filière Lait, une augmentation de la productivité des animaux et de la qualité de lait cru, l'amélioration de la transparence et de la confiance entre producteurs et laiteries, et le suivi et l'accompagnement des 11 laiteries par les cadres de MARNDR qui servent de relais pour le suivi des activités après le projet et contribuent à la viabilité des résultats obtenus.

Pour le projet PCRCT, dans le cadre du renforcement des capacités, un appui technique et financier a été donné à la faculté d'agronomie et médecine vétérinaire pour la sélection de la variété de patate douce, à la faculté de sciences agronomique, halieutiques et agroalimentaires pour la sélection des variétés d'arachide, et au service national semencier du MARNDR avec 300 personnes formées dont 41% de femmes. Pour le renforcement des Groupements de Production Artisanales de Semences (GPAS) pour la production de semences de qualité déclarée (SQD), en plus des 300 membres de 20 GPAS formés sur les techniques de production des SQD, 60 membres de leur comité de gestion ont été formés sur la gestion. Sur cinq saisons agricoles, le projet a donné aux GPAS 22,87 tonnes de semences et 1,84 millions de boutures. Sous l'encadrement de la FAO et du Bureau Agricole Communal, ils ont produit environ 706 tonnes de semences et 11,4 millions de boutures SQD. Le troisième objectif de vulgarisation des SQD en améliorant la capacité productive des agriculteurs affectés par les catastrophes naturelles à travers des foires aux semences et Champs Ecole Paysans (CEP) a été réalisé. 800 ménages ont bénéficié de coupons pour acheter environ 10 kg de SQD de haricots vendus par le GPAS, et obtenir des récoltes de 100 à 130 kg par bénéficiaire. 52 membres de 25 GPAS ont été formés comme facilitateurs des CEP (dont 17 femmes).

### Leçons apprises, opportunités et défis

Pour le PDPTL, deux des associations laitières sont bien structurées et avaient recruté du personnel suivant les normes correspondantes de bonne gouvernance d'entreprise. Par contre, une association a évoqué des problèmes, créant de fortes tensions tant sociales que politiques, qui ont bloqué et entravé les démarches visant à doter la laiterie du personnel de base nécessaire et à constituer son conseil d'administration. Un des problèmes a été que les membres du personnel ont refusé de coopérer avec l'équipe du projet pour le recrutement du personnel-cadre de la laiterie, exigeant que les postes soient attribués à leurs enfants et affirmant que ni la FAO ni le gouvernement n'avaient le droit de proposer les règles du jeu (publication du poste, test d'aptitude, entretien d'embauche, etc.). Finalement, le MARNDR a procédé au recrutement du personnel-cadre de la laiterie sans la participation de l'équipe du projet.

D'autre part en l'absence d'une politique laitière et de textes réglementant le secteur laitier en Haïti, et en raison de l'absence d'un système de certification de qualité des produits laitiers protégeant les producteurs et les vendeurs de lait, et surtout les consommateurs, la coordination des interventions est faible dans ce secteur. Le MARNDR doit donc être soutenu lors de la formulation d'une telle politique et de la mise en place d'un cadre juridique.

La population rurale s'est habituée à l'assistance gratuite en intrants pour toutes les interventions, signe du syndrome de dépendance vis-à-vis de l'aide. Ce syndrome influence l'attitude des bénéficiaires : comme ils se sentent peu concernés par les acquis des projets, cela met en danger la pérennité des interventions. Les acquis des projets tendent donc à disparaître un an à peine après leur conclusion, dans l'attente passive d'un nouveau projet pour leur réhabilitation.

Pour le projet AARFL, la restructuration des associations de producteurs et des membres de conseils d'administration a été difficile mais réussie grâce aux multiples séances de sensibilisation avec les cadres du MARNDR. Un autre défi a été le manque de transparence des employés des laiteries, et la manque d'information entre la direction et les producteurs ce qui a favorisé le marché informel. Les normes d'étiquetage des produits laitiers ont aussi bénéficié de l'intervention du ministère pour proposer un label et l'identification de chaque laiterie.

Pour le PCRCT, les parcelles de 6 Groupements de Production Artisanales de Semences (GPAS) (sur 20) qui venaient de recevoir des intrants agricoles, ont été détruites en raison de l'ouragan Matthew. Mais les GPAS ont joué un rôle majeur dans l'approvisionnement des acteurs humanitaires en semences après le passage de l'ouragan. Le gouvernement ainsi que plusieurs ONGs se sont approvisionnés en semences auprès des GPAS pour l'aide semencière aux ménages affectés.

## 3. RAPPORT FINANCIER

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le FRH au 31 décembre 2019. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

### 3.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2019, 1 contributeur a déposé **167,580,000 dollars américains** en contribution et **726,718 dollars américains** d'intérêts ont été perçus. Les remboursements aux con-

tributeurs s'élevaient à **(716,224) dollars américains**, élevant le montant total des contributions reçues par le FRH à **167,590,494 dollars américains**.

Sur ce montant, **165,484,344** dollars américains ont été transférés à **8 organisations** participantes dont **142,853,231** dollars américains ont été déclarés comme dépensés. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **1,675,800** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du GNUD Fonds de Reconstruction d'Haïti au 31 décembre 2019.

Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

	Année 2018	Année 2019	Total
<b>Sources des fonds</b>			
Contributions brutes des bailleurs	-	-	167,580,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	3,913	10,494	37,190
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	689,528
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	(22,053)	(716,224)
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total : sources des fonds</b>	<b>3,913</b>	<b>(11,559)</b>	<b>167,590,494</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transfert aux organisations participantes	-	-	165,904,200
Remboursements reçus des organisations participantes	(351,964)	(48,473)	(419,856)
<b>Montant net financé aux organisations participantes</b>	<b>(351,964)</b>	<b>(48,473)</b>	<b>165,484,344</b>
Frais de l'Agent administratif	-	-	1,675,800
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	6	11	337
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total : utilisation des fonds</b>	<b>20,000,002</b>	<b>(351,958)</b>	<b>167,208,944</b>
<b>Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif</b>	<b>413</b>	<b>355,871</b>	<b>393,109</b>
Solde d'ouverture du fonds (1er janvier)	37,238	393,109	-
<b>Solde de clôture du fonds (31 décembre)</b>	<b>393,109</b>	<b>430,013</b>	<b>430,013</b>
Montant net financé aux organisations participantes	(351,964)	(48,473)	165,484,344
Dépenses des organisations participantes	1,738,974	2,245,553	142,853,231
<b>Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes</b>			<b>22,631,113</b>

## 3.2. Contribution des partenaires

Le tableau 3 présente les données sur les contributions cumulées reçues de tous les contributeurs au Fonds à la date du 31 décembre 2019.

Le GNUD Fonds de Reconstruction d’Haïti est

actuellement financé par 1 contributeur, selon le tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit inclut les engagements au 31 décembre 2019 à travers la signature des Accords Types Administratifs, et les dépôts effectués durant 2019. Il n’inclut pas les engagements envers le Fonds postérieurement à 2019.

Tableau 3. Engagement et dépôts des contributeurs, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Contributeurs	Total Engagements	Années antérieures au 31-Dec-2018 Dépôts	Année en cours Jan-Dec-2019 Dépôts	Total Dépôts
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)	167,580,000	167,580,000	-	167,580,000
<b>Total Général</b>	<b>167,580,000</b>	<b>167,580,000</b>	<b>-</b>	<b>167,580,000</b>

## 3.3. Intérêts perçus

Outre les contributions des donateurs, le FRH reçoit également des intérêts. Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l’Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de

gestion financière autorisent le reversement d’intérêts à l’Agent administratif. Au 31 décembre 2019, les intérêts perçus par le fonds s’élèvent à 37,190 dollars américains et les intérêts perçus par les organisations participantes s’élèvent à 689,528 dollars américains, soit un montant cumulé d’intérêts perçus de 726,718 dollars américains. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2018	Année en cours janv. à déc. 2019	Total
<b>Agent administratif</b>			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	26,696	10,494	37,190
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>	<b>26,696</b>	<b>10,494</b>	<b>37,190</b>
<b>Organisation participante</b>			
FAO	4,228		4,228
PNUD	635,668		635,668
UNOPS	49,632		49,632
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>	<b>689,528</b>		<b>689,528</b>
<b>Total</b>	<b>716,224</b>	<b>10,494</b>	<b>726,718</b>

### 3.4. Transferts de fonds

Au 31 décembre 2019, l'Agent Administrative, avec l'approbation du Comité de pilotage du FRH, a transféré des fonds à huit organisations participantes, représentant un total de 165,904,200 dollars américains.

Le tableau 5 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 5. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Organisations participantes	Années antérieures			Année en cours			Total		
	au 31 déc. 2018			janv. à déc. 2019					
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	5,440,580	(15,039)	5,425,541				5,440,580	(15,039)	5,425,541
ILO	5,255,755	(4,380)	5,251,375				5,255,755	(4,380)	5,251,375
IOM	18,360,592		18,360,592				18,360,592		18,360,592
PNUD	99,709,427	(351,964)	99,357,463		(42,300)	(42,300)	99,709,427	(394,263)	99,315,164
UNEP	5,105,775		5,105,775				5,105,775		5,105,775
UNFPA	85,600		85,600				85,600		85,600
UNHABITAT	12,780,640		12,780,640				12,780,640		12,780,640
UNOPS	19,165,831		19,165,831		(6,174)	(6,174)	19,165,831	(6,174)	19,159,657
<b>Total</b>	<b>165,904,200</b>	<b>(371,383)</b>	<b>165,532,817</b>		<b>(48,473)</b>	<b>(48,473)</b>	<b>165,904,200</b>	<b>(419,856)</b>	<b>165,484,344</b>

### 3.5. Dépenses et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales durant l'année 2019 ont été communiquées par le Quartier Général de chaque Organisation Participante. Elles ont été consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses de chaque projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante, et sont communiquées selon les catégories établies pour le rapport harmonisé inter-agence. Les dépenses engagées sont communiquées à travers l'outil en ligne de rapport financier qui figure sur le site web du Bureau MPTF. Les données concernant l'année 2019 sont postées sur le site du Bureau MPTF GATEWAY <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

#### 3.5.1. Dépenses par Organisation Participante

En **2019, (48,473)** dollars américains étaient financés net aux organisations participantes, et **2,245,553** dollars américains étaient reportés comme étant dépensés.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à **165,484,344** de dollars américains et les dépenses cumulées des Organisations Participantes sont de **142,853,231** dollars américains. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de 86 pourcent.

Tableau 6. Montant net approuvé, transféré, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Organisation Participante	Montant approuvé	Transfert net	Dépenses			Taux d'exécution %
			Jusqu'au 31-déc-2016	En cours Jan-Déc-2017	Cumulatif	
FAO	5,440,580	5,425,541	5,399,207	185	5,399,392	99.52
ILO	5,255,755	5,251,375	5,251,375		5,251,375	100.00
IOM	18,360,592	18,360,592	18,360,592		18,360,592	100.00
UNDP	99,709,427	99,315,164	74,362,372	2,243,540	76,605,912	77.13
UNEP	5,105,775	5,105,775	5,105,775		5,105,775	100.00
UNFPA	85,600	85,600	85,600		85,600	100.00
UNHABITAT	12,780,640	12,780,640	12,887,755	1,778	12,889,533	100.85
UNOPS	19,165,831	19,159,657	19,155,003	50	19,155,052	99.98
<b>Grand Total</b>	<b>165,904,200</b>	<b>165,484,344</b>	<b>140,607,677</b>	<b>2,245,553</b>	<b>142,853,231</b>	<b>86.32</b>

### 3.5.2. Dépense par projet

Le tableau 7 indique les montants nets financés, les dépenses rapportées et les taux d'exécution financière des organisations participantes.

Tableau 7. Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Secteur / No de Project et Titre du Projet		Organisation Participante	Statut du projet	Montant Total Approuvé	Montant Net Financé	Dépenses Totale	Taux d'exécution %
<b>Agriculture</b>							
00099990	GNUD/FRH-11 Production semences	FAO	Fermé opérationnellement	1,287,000	1,287,000	1,275,886	99.14
00099991	GNUD/FRH-12 Production Laiterie	FAO	Fermé opérationnellement	693,000	693,000	677,965	97.83
00080492	GNUD/FRH-9 Prod Lait	FAO	Fermé financièrement	1,980,000	1,965,724	1,965,724	100.00
<b>Agriculture Total</b>				<b>3,960,000</b>	<b>3,945,724</b>	<b>3,919,575</b>	<b>99.34</b>
<b>Renforcement des capacités</b>							
00097553	GNUD/FRH-10 Appui au Cycle Electoral	UNDP	Fermé opérationnellement	990,000	989,432	989,470	100.00
00102176	GNUD/FRH-13 Formation Professionnelle	UNDP	En cours	16,830,000	16,830,000	2,662,397	15.82
00106221	GNUD/FRH-14 Santé	UNDP	En cours	19,800,000	19,800,000	11,300,253	57.07
00080016	GNUD/FRH-5 Capacités de la CIRH	UNDP	Fermé financièrement	990,000	990,000	989,914	99.99
<b>Renforcement des Capacités : Total</b>				<b>38,610,000</b>	<b>38,609,432</b>	<b>15,942,034</b>	<b>41.29</b>

Gestion et Enlèvement des Débris							
00076883	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris	UNDP	Fermé opérationnellement	16,780,500	16,780,500	16,780,500	100.00
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	ILO	Fermé opérationnellement	2,728,500	2,724,140	2,724,140	100.00
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	UNDP	Fermé opérationnellement	19,507,000	19,282,036	19,282,036	100.00
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	UNHABITAT	Fermé opérationnellement	2,514,500	2,514,500	2,514,500	100.00
<b>Gestion et Enlèvement des Débris : Total</b>				<b>41,530,500</b>	<b>41,174,176</b>	<b>41,301,176</b>	<b>100.00</b>

Réduction du Risque de Désastres							
00079112	GNUD/FRH-6 Plan de Prévention	UNDP	En cours	9,860,400	9,860,400	9,830,293	99.69
00077386	GNUD/FRH-4 Renforcement des capacités	IOM	Fermé financièrement	1,980,000	1,980,000	1,980,000	100.00
<b>Réduction du Risque de Désastres : Total</b>				<b>11,840,400</b>	<b>11,840,400</b>	<b>11,810,293</b>	<b>99.75</b>

Environnement & Développement Durable							
00077387	GNUD/FRH-2 Réduction Risque Désastres	FAO	Fermé opérationnellement	1,480,580	1,479,817	1,479,817	100.00
00077387	GNUD/FRH-2 Réduction Risque Désastres	UNDP	Fermé opérationnellement	6,439,420	6,439,420	6,358,503	98.74
00077735	GNUD/FRH-3 Développement Durable Sud-Ouest	UNEP	Fermé financièrement	5,105,775	5,105,775	5,105,775	100.00
00077735	GNUD/FRH-3 Développement Durable Sud-Ouest	UNOPS	Fermé financièrement	2,814,225	2,814,225	2,814,225	100.00
<b>Environnement &amp; Développement Durable : Total</b>				<b>15,840,000</b>	<b>15,839,237</b>	<b>15,758,319</b>	<b>99.49</b>

Logement							
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	IOM	Fermé opérationnellement	12,585,330	12,585,330	12,585,330	100.00
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNDP	Fermé opérationnellement	1,486,230	1,486,230	1,391,229	93.61
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNFPA	Fermé opérationnellement	85,600	85,600	85,600	100.00
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNHABITAT	Fermé opérationnellement	10,266,140	10,266,140	10,373,255	101.04
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	ILO	Fermé opérationnellement	2,527,255	2,527,235	2,527,235	100.00
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	IOM	Fermé opérationnellement	3,795,262	3,795,262	3,795,262	100.00
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	UNDP	Fermé opérationnellement	7,025,877	7,025,877	6,994,523	99.55
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	UNOPS	Fermé opérationnellement	16,351,606	16,351,606	16,340,778	99.93
<b>Logement : Total</b>				<b>54,123,300</b>	<b>54,029,293</b>	<b>54,095,038</b>	<b>100.12</b>
<b>Total Général</b>				<b>165,904,200</b>	<b>165,484,344</b>	<b>142,853,231</b>	<b>86.32</b>

### 3.5.3. Dépenses enregistrées par catégorie

Les dépenses par projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante et sont rapportées selon les catégories agréées pour la rapport harmonisé inter-agences. En 2006 le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) a établi six catégories que les entités des NU doivent utiliser pour communiquer les dépenses des projets inter-agences. A partir du 1er Janvier 2012, le Conseils des Chefs de Secrétariat des NU (CEB) a modifié ces catégories en raison de l'adoption des normes IPSAS qui comprennent huit catégories. Dès le 1er janvier 2012 toutes les dépenses sont rapportées selon les huit nouvelles catégories. Voir le tableau ci-dessous.

#### 2012 Catégorie de dépenses CEB

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Frais généraux d'exploitation
8. Coûts indirects

#### 2006 Catégorie de dépenses GNUD

1. Provision, produits, équipement et transport
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs
6. Autres coûts indirects

Tableau 8. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUD, au 31 décembre 2019 (en dollars américains)

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2018	Année en cours janv. à déc. 2019	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	3,548,762	-	3,548,762	2.65
Personnel (ancienne)	4,729,024	-	4,729,024	3.53
Formation des partenaires (ancienne)	275,828	-	275,828	0.21
Contrats (ancienne)	23,895,304	-	23,895,304	17.84
Autres coûts directs (ancienne)	613,137	-	613,137	0.46
Personnel (nouvelle)	18,159,899	126,455	18,286,354	13.65
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	7,430,984	118,476	7,549,460	5.64
Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	3,635,097	22,134	3,657,232	2.73
Services contractuels (nouvelle)	49,185,479	1,643,311	50,828,790	37.95
Déplacements (nouvelle)	2,792,986	115,943	2,908,929	2.17
Transferts et subventions (nouvelle)	7,191,121	(3,050)	7,188,071	5.37
Frais généraux d'exploitation (nouvelle)	10,368,579	77,399	10,445,978	7.80
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>131,826,201</b>	<b>2,100,669</b>	<b>133,926,870</b>	<b>100.00</b>
Total des coûts indirects	8,781,477	144,884	8,926,361	6.67
<b>Total</b>	<b>140,607,677</b>	<b>2,245,553</b>	<b>142,853,231</b>	

<sup>1</sup> Les coûts de support indirects imputés par les Organisations Partenaires, sur la base de leur procédure financière, peuvent être déduits au départ ou plus tard durant l'exécution. Le pourcentage peut donc paraître aller au-delà du 7% accordé pour les projets en cours. Une fois que les projets sont fermés financièrement, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

### 3.6. Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2019, étaient les suivantes :

- Frais de l'Agent administratif (AA) : des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2019, 1,675,800 dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- Coûts indirects des organisations participantes : les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence 144,884 dollars américains ont été déduit(s) à titre de coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects cumulés s'élèvent à 8,926,361 dollars américains au 31 décembre 2019.

### 3.7 Responsabilité et transparence

Afin de fournir d'une manière efficace des services d'administration des fonds et de faciliter le suivi et les rapports au système des Nations Unies et aux partenaires, le bureau du MPTF a développé un site Web public, le MPTF Office Gateway (<http://mptf.undp.org>). Actualisée en temps réel toutes les deux heures à partir d'un système interne de planification des ressources d'entreprise, le Gateway est devenu un standard pour fournir des services d'administration de fonds fiduciaires transparents et responsables.

Le Gateway fournit des informations financières, notamment : les engagements et les dépôts des contributeurs, les budgets des programmes approuvés, les transferts et

les dépenses déclarés par les organisations participantes, les revenus d'intérêts et autres dépenses. En outre, le Gateway fournit un aperçu du portefeuille de bureaux du MPTF et des informations détaillées sur les différents fonds, y compris leur objet, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En facilitant l'accès au nombre croissant de rapports narratifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet y connexes, le Gateway collecte et préserve d'importantes connaissances institutionnelles et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence et à l'efficacité du développement du système des Nations Unies.

## 4. CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS

---

A la fin de l'année 2019, il ne reste que deux projets actifs financés à travers le FRH par le Brésil, tous deux visant au renforcement des capacités nationales. Ces deux projets adressent les besoins prioritaires du pays, l'un avec son appui à la formation professionnelle et à l'emploi, l'autre à travers le renforcement des capacités de gestion des services de santé en Haïti. L'essentiel des efforts de redressement qui ont été financés au lendemain du séisme de 2010 est maintenant complété. Mais le retour à un sentier vertueux de croissance est encore loin d'être atteint. D'importants besoins humanitaires subsistent, et la récurrence des catastrophes naturelles qui frappent Haïti presque annuellement, ainsi que l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire des populations, n'incite guère à l'optimisme. L'instabilité socio-politique continue à se faire sentir avec des manifestations et des blocages qui entravent la bonne marche des affaires et ne contribue guère à créer un climat de sécurité et de confiance.

Le système des Nations-Unies, comme partenaire fiable et de longue date, s'est tenu depuis la création du FRH à la disposition du gouvernement pour l'assister dans la mise en œuvre des différents projets et programmes financés par le FRH. Les résultats conjoints ont contribué au soulagement des populations vulnérables ainsi qu'au développement des capacités des partenaires nationaux dans les domaines prioritaires des interventions du FRH.